

**Commission économique pour l'Europe**

Comité directeur des capacités et des normes commerciales

**Groupe de travail des politiques de coopération  
en matière de réglementation et de normalisation (WP.6)**

Trente-deuxième session

Genève, 7-9 novembre 2022

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre****Rapport sur les activités menées dans le cadre de l'Initiative  
sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de  
genre pour la période 2021-2022****Document soumis par le Coordonnateur de l'Initiative***Résumé*

En 2016, le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6) a lancé l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre dans le but de favoriser une représentation plus équilibrée des hommes et des femmes dans l'élaboration des normes et de veiller à ce que le contenu et les effets des normes, une fois mises en application, tiennent compte des questions de genre. Le présent document rend compte des travaux accomplis dans le cadre de l'Initiative durant la période 2021-2022.

*Mandat*

À sa trente et unième session, le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation a prié le secrétariat et le Coordonnateur de continuer à rendre compte chaque année de leurs activités.

*Décision proposée*

Le Groupe de travail adopte le rapport sur les activités menées dans le cadre de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre. Il invite les États membres à engager avec les organismes de normalisation qui relèvent de leur autorité un dialogue en vue de les inciter à signer la *Déclaration de la Commission économique pour l'Europe sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre*. Il invite en outre les États membres à envisager de financer le travail de suivi, en particulier le renforcement des capacités aux fins de l'élaboration d'un plan d'action pour l'égalité des sexes. Enfin, il prie le secrétariat de poursuivre ses efforts de sensibilisation et de lui rendre compte à sa prochaine session des activités qu'il aura menées.



## I. Introduction

1. Il est important et nécessaire de prendre des mesures concertées en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'inclusion dans le contexte de l'élaboration des normes, afin d'adapter celles-ci aux exigences du développement durable. Dans le cadre de l'Initiative sur les normes tenant compte des questions de genre, la CEE aide les divers organismes de normalisation à mettre en place des mesures visant à reconnaître la valeur des divers points de vue et promouvoir la participation des femmes.
2. Les effets disproportionnés de la crise de la COVID-19 sur les femmes et les filles ont failli compromettre les avancées de ces dernières années dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes. Selon une étude récente du Comité directeur des capacités et des normes commerciales (ECE/CTCS/2022/4)<sup>1</sup>, les microentreprises et petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes ont particulièrement souffert des perturbations sur les marchés dues au choc de la pandémie.
3. Comme l'ont fait remarquer plusieurs organismes au cours de la réunion annuelle tenue au titre de l'Initiative sur les normes tenant compte des questions de genre (8 juin 2022), il y a dans les normes d'immenses possibilités de corriger des inégalités structurelles. Les normes peuvent fournir les informations et les outils nécessaires pour obtenir des résultats durables, favoriser des pratiques inclusives et accélérer le rythme des progrès dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les activités menées au titre de l'Initiative revêtent ainsi une urgence de plus en plus grande, car elles favorisent la prise en compte des questions de genre dans les normes et font progresser la participation pleine et effective des femmes à l'élaboration des normes.
4. Au cours de la période considérée, les efforts se sont concentrés sur les activités des équipes de projet dans le cadre de l'Initiative (voir ci-dessous pour plus de détails), lesquelles mettent au point des ressources et des outils innovants pour aider les organismes de normalisation à appliquer des plans d'action pour l'égalité des sexes et à veiller à ce que les normes et les pratiques d'élaboration des normes répondent toujours plus aux besoins des femmes et des filles.

## II. Équipes de projet

### A. Équipe de projet 1 : mise en commun des savoirs et formation

5. Les experts de l'équipe de projet 1 ont élaboré une enquête destinée à recenser et rassembler des outils et des ressources provenant des organismes de normalisation, y compris des supports de formation. Il s'agissait de recueillir des informations sur des documents, des travaux de recherche, des plans d'action pour l'égalité des sexes et des demandes non satisfaites, de façon à faciliter l'établissement d'une plateforme de ressources sur les normes tenant compte des questions de genre à l'intention des normalisateurs. L'enquête portait sur quatre domaines : les plans d'action pour l'égalité des sexes, la formation, la recherche et les compléments d'information et observations.
6. L'enquête a été achevée en novembre 2021 et ses résultats ont été communiqués par la liste de diffusion de l'Initiative en décembre 2021. Vingt-deux organismes y ont répondu, et le secrétariat s'est chargé de faire la synthèse des réponses. Les résultats de l'enquête ont été mis à la disposition des experts de l'équipe de projet 1 pour qu'ils les examinent et formulent des recommandations.
7. Ces résultats indiquent que moins de la moitié des répondants ont un plan d'action pour l'égalité des sexes, ou sont en train d'en élaborer un, et que la plupart n'ont pas de cibles ou d'indicateurs, ou bien des cibles ou des indicateurs informels. Malgré l'introduction

---

<sup>1</sup> Conclusions et recommandations issues des évaluations d'impact de la COVID-19 sur les microentreprises et petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes dans certains pays (ECE/CTCS/2022/4), disponibles à l'adresse suivante : [https://unece.org/sites/default/files/2022-06/ECE\\_CTCS\\_2022\\_04\\_E.pdf](https://unece.org/sites/default/files/2022-06/ECE_CTCS_2022_04_E.pdf).

systématique de coordonnateurs pour les questions d'égalité femmes-hommes, bien que nombre d'entre eux ne soient pas des cadres supérieurs, les résultats confirment un manque d'information et de connaissances sur ces questions. En conséquence, des efforts sont faits pour tenir compte des questions d'égalité en équilibrant la participation des hommes et des femmes, tout en accordant néanmoins peu d'attention à la prise en compte de ces mêmes questions dans les normes produites.

8. L'équipe de projet 1 est parvenue à la conclusion qu'il y avait un grand manque de formation, tant parmi les membres du personnel dans son ensemble que parmi les membres des comités, et que les processus internes d'élaboration des normes étaient incohérents sur les questions d'égalité. Les organismes concernés ne menaient pas de recherches sur la prise en compte des questions de genre, mais ils souhaitaient : i) mettre en commun leurs informations et leurs plans d'action pour l'égalité des sexes ; ii) recevoir davantage d'informations sur les normes tenant compte des questions de genre ; et iii) suivre des formations sur les questions de genre sous différentes formes et dans plusieurs langues.

9. Les experts de l'équipe de projet 1 ont estimé que les organismes de normalisation avaient besoin d'un complément d'information et d'un large appui pour tenir compte des questions de genre. Cet appui pourrait leur être fourni dans le cadre d'ateliers, ou sous la forme de supports de formation et de listes de contrôle auxquels ils pourraient se reporter lors de d'élaboration de nouvelles normes ou de la révision des normes existantes.

## **B. Équipe de projet 2 : méthode de conception et d'élaboration de normes tenant compte des questions de genre**

10. Les experts de l'équipe de projet 2 ont rédigé les Directives pour l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre (ECE/CTCS/WP.6/2022/9). Ce document présente de façon pratique les étapes de traitement de l'inégalité entre les femmes et les hommes dans les activités de normalisation et les processus d'élaboration des normes. Les questions du recrutement inclusif, de la représentation équilibrée et des préjugés inconscients y sont abordées. Le public visé par ces directives comprend les membres des comités techniques et les concepteurs des normes.

11. L'équipe de projet 2 a souhaité que les Directives soient concises et pratiques. Les points suivants sont pris en considération dans le document :

- La nécessité fondamentale de disposer de normes tenant compte des questions de genre ;
- Le recrutement et le maintien de femmes au sein des comités techniques et parmi les participants à l'élaboration des normes ;
- L'organisation de réunions équilibrées et inclusives ; et
- Les méthodes permettant de s'assurer que les normes tiennent compte des questions de genre, indépendamment des personnes qui siègent dans les comités d'experts.

12. Le projet des Directives a été publié en janvier 2022 à titre préliminaire pour examen en interne par le WP.6 avant de procéder à une consultation plus large. Le secrétariat a établi un modèle de communication d'observations et a fait la synthèse des observations des experts au fur et à mesure de leur réception.

13. La période de consultation externe s'est achevée le 31 mai 2022. Des observations ont été reçues de représentants des organismes suivants : British Standards Institution (BSI) ; Bureau de normalisation du Québec (BNQ) ; Comité européen de normalisation (CEN/CENELEC) ; Commission européenne ; Federation University (Australie) ; et Standards and Metrology Institute for the Islamic Countries (SMIIC). Ces observations ont été regroupées au cours d'une réunion de l'équipe de projet (2 juin 2022). La version finale des Directives a été approuvée au cours de cette même réunion, et il a été proposé de la présenter à la session annuelle du WP.6, en novembre 2022, pour approbation finale.

### C. Équipe de projet 3 : mise en place d'un réseau

14. Les experts qui font partie de cette équipe de projet ont participé et participeront à un certain nombre de manifestations visant à faire connaître les activités menées dans le cadre de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre :

- L'Asociación Española de Normalización (UNE) et l'Organisation internationale de normalisation (ISO) ont organisé un webinaire (« A step forward towards gender-responsive standards », 9 décembre 2021). Le responsable de l'Initiative a fait part d'expériences relatives aux normes tenant compte des questions de genre et à la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre. Il a également expliqué comment mieux tenir compte de ces questions dans l'élaboration des normes ;
- L'Organisation africaine de normalisation (ORAN) a organisé un webinaire (« Mainstreaming Gender in Standardization », 27 octobre 2021) et a invité le chef de l'équipe de projet 3 à présenter un exposé sur les normes tenant compte des questions de genre.

### III. Réunions en 2022

15. Conformément à la recommandation faite dans l'évaluation des activités du WP.6 (ECE/CTCS/WP.6/2019/4), les horaires des réunions dans le cadre de l'Initiative sur les normes tenant compte des questions de genre ont été diversifiés pour permettre aux experts se trouvant dans d'autres fuseaux horaires de participer.

16. La réunion du 15 février 2022 (tenue à 20 heures HEC) a été consacrée essentiellement aux Directives pour l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre (ECE/CTCS/WP.6/2022/9). Les participants ont été invités à faciliter la traduction, dans la mesure du possible, et à soumettre leurs observations avant la fin de la période de consultation, soit le 31 mai 2022. A cette réunion, le chef de l'équipe de projet 1 a présenté l'enquête en quelques mots et invité les participants à y répondre.

17. La réunion du 13 avril 2022 (tenue à 21 heures HEC) a porté principalement sur l'enquête de l'équipe de projet 1. Les experts de l'équipe ont présenté l'enquête, les premiers résultats et les conclusions. Les résultats leur ont permis de déduire que le principe de la prise en compte des questions de genre était bien accepté. Cependant, il y avait un manque de connaissances sur la façon de tenir compte de ces questions, en particulier dans le cas où une participation plus large était attendue.

18. La réunion annuelle dans le cadre de l'Initiative sur les normes tenant compte des questions de genre s'est tenue le 8 juin 2022, de 10 heures à 17 heures (HEC). La séance du matin a permis de mettre en avant les résultats obtenus dans le cadre de l'Initiative au cours de la période 2021-2022 et d'examiner le programme de travail pour l'année à venir. Les participants ont eu le temps de présenter de nouveaux domaines de travail, de passer en revue les meilleures pratiques et de suggérer de nouvelles activités.

19. À la séance de l'après-midi, un débat a été organisé sur le thème suivant : « Genre, dématérialisation et environnement : assurer un avenir durable pour chacun ». Les discussions ont porté sur trois questions, à savoir : « La situation, ou les normes par rapport aux questions de genre, à la dématérialisation et à l'environnement » ; « La fracture numérique, ou la façon dont les normes peuvent renforcer l'aptitude à se servir des outils numériques et améliorer l'accès aux technologies numériques » ; et « Les partis pris sexistes par rapport aux technologies de pointe, ou le rôle primordial des normes s'agissant de façonner l'avenir numérique pour tous ». Le débat s'est tenu en ligne uniquement. Cent vingt-cinq personnes s'y étaient inscrites. Les exposés présentés et le rapport de la réunion sont disponibles en ligne<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> <https://unece.org/info/Trade/WP.6-Meetings/events/366794>.

20. L'Initiative sur les normes tenant compte des questions de genre a été représentée par le chef de l'équipe de projet 2 à la table ronde du Forum régional de la CEE pour le développement durable (7 avril 2022). Animée par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), la table ronde (organisée sur le thème des accélérateurs de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le contexte de la pandémie de COVID-19) a porté sur la manière dont les pouvoirs publics pouvaient promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de l'après-COVID-19, compte tenu des différences constatées dans les effets de la pandémie sur les femmes et les hommes. Elle a permis d'évoquer les normes tenant compte des questions de genre dans le débat sur l'égalité des sexes et de souligner l'importance de ces normes dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5. Un enregistrement de la table ronde est disponible en ligne<sup>3</sup>.

#### **IV. Signataires de la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre**

21. Au moment de l'établissement du présent rapport, 77 organismes de normalisation avaient signé la *Déclaration de la Commission économique pour l'Europe sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre*. On trouvera la liste complète des signataires dans l'annexe.

---

<sup>3</sup> <https://regionalforum.unece.org/events/session-5-sdg-5-accelerators-gender-equality-and-womens-empowerment-context-covid-19>.

## Annexe

### Signataires de la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre

1. En août 2022, les organismes de normalisation des États Membres des Nations Unies suivants avaient signé la Déclaration :

- Albanie – General Directorate of Standardization (DPS)
- Argentine – Instituto Argentino de Normalización y Certificación (IRAM)
- Autriche – Austrian Standards International (ASI)
- Bénin – Agence nationale de normalisation, de métrologie et du contrôle qualité (ANM)
- Bolivie (État plurinational de) – Instituto Boliviano de Normalización y Calidad (IBNORCA)
- Bosnie-Herzégovine – Institute for Standardization of Bosnia and Herzegovina (ISBIH)
- Botswana – Botswana Bureau of Standards
- Brésil – Associação Brasileira de Normas Técnicas (ABNT)
- Canada – Conseil canadien des normes (CCN)
- Colombie – Instituto Colombiano de Normas Técnicas y Certificación
- Costa Rica – National Standards Body of Costa Rica (INTECO)
- Chypre – Cyprus Organization for Standardization (CYS)
- République démocratique du Congo – Office congolais de contrôle (OCC)
- Danemark – Danish Standards (DS)
- République dominicaine – Instituto Dominicano para la Calidad (INDOCAL)
- Équateur – Servicio Ecuatoriano de Normalización (INEN)
- France – Association française de normalisation (AFNOR)
- Gambie – The Gambia Standards Bureau (TGSB)
- Géorgie – Georgian National Agency for Standards and Metrology (GeoSTM)
- Allemagne – Deutsches Institut für Normung (DIN)
- Allemagne – Deutsche Kommission Elektrotechnik Elektronik Informationstechnik in DIN und VDE (DKE)
- Honduras – Organismo Hondureño de Normalización (OHN)
- Islande – Icelandic Standards (IST)
- Inde – Bureau of Indian Standards (BIS)
- Irlande – National Standards Authority of Ireland (NSAI)
- Israël – The Standards Institution of Israel (SII)
- Italie – Ente Italiano di Normazione (CEI)
- Italie – Ente Italiano di Normazione (UNI)
- Lettonie – Latvian Standard (LVS)
- Lituanie – Lithuanian Standards Board (LST)

Luxembourg – Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services (ILNAS)  
Madagascar – Bureau des normes de Madagascar (BNM)

Mali – Agence malienne de normalisation et de promotion de la qualité (AMANORM)

Malte – Malta Competition and Consumer Affairs Authority (MCCAA)

Maurice – Mauritius Standards Bureau (MSB)

Mexique – Dirección General de Normas (DGN)

Maroc – Institut marocain de normalisation (IMANOR)

Mozambique – Instituto Nacional de Normalização e Qualidade (INNOQ)

Pays-Bas – Royal Netherlands Standardization Institute (NEN)

Nouvelle-Zélande – New Zealand IEC National Committee

Nouvelle-Zélande – New Zealand Standards Organization (NZSO)

Norvège – Standards Norway (SN)

Papouasie-Nouvelle-Guinée – National Institute of Standards and Industrial Technology (NISIT)

Pérou – Instituto Nacional de Calidad (INACAL)

Portugal – Instituto Português da Qualidade (IPQ)

République de Moldova – Institute for Standardization of Moldova (ISM)

Rwanda – Rwanda Standards Board (RSB)

Saint-Kitts-et-Nevis – Saint Kitts and Nevis Bureau of Standards

Sainte-Lucie – Saint Lucia Bureau of Standards (SLBS)

Sénégal – Association sénégalaise de normalisation (ASN)

Afrique du Sud – South African Bureau of Standards (SABS)

Espagne – Asociación Española de Normalización (UNE)

Suède – Swedish Institute for Standards (SIS)

Suisse – Association suisse de normalisation (SNV)

Thaïlande – Thai Industrial Standards Institute (TISI)

Togo – Agence togolaise de normalisation (ATN)

Trinité-et-Tobago – Trinidad and Tobago Bureau of Standards (TTBS)

Türkiye – Türk Standardları Enstitüsü (TSE)

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord – British Standards Institution (BSI)

États-Unis d'Amérique – American Society of Mechanical Engineers (ASME)

Uruguay – Instituto Uruguayo de Normas Técnicas (UNIT)

2. En août 2022, les organismes de normalisation internationaux suivants avaient signé la Déclaration :

Organisation régionale africaine de normalisation (ORAN)

amfori

ASTM International

Comisión Panamericana de Normas Técnicas (COPANT)

Comité européen de normalisation (CEN) et Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC)

Fairtrade International

Gold Standard

Commission électrotechnique internationale (CEI)

Organisation internationale de normalisation (ISO)

Union internationale des télécommunications (UIT)

Rainforest Alliance

Responsible Jewellery Council (RJC)

Round Table on Responsible Soy Association (RTRS)

Standards and Metrology Institute for the Islamic Countries (SMIIC)

Verra

Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN)

---